



Le 7 avril 2022

M^e Adina Georgescu
Ligne directe : 514.871.5494
acgeorgescu@millerthomson.com

PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande pour obtenir l'autorisation de procéder à des investissements afin de renforcer le réseau de Gazifère Inc. (« Projet Secteur Nord – Phase 2 »)
Suivi de la décision D-2021-074
Dossier de la Régie : R-4155-2021
Notre dossier : 111216.0123

Chère consœur,

La présente fait suite à la décision D-2021-074 rendue le 9 juin 2021 dans le dossier en titre, aux termes de laquelle la Régie autorisait Gazifère Inc. (« Gazifère ») à réaliser le Projet Secteur Nord - Phase 2 et demandait à cette dernière « (...) de l'informer dès que le Projet sera finalisé »¹.

Pour donner suite à cette demande, Gazifère souhaite informer la Régie que le projet a été mis en gaz le 28 février 2022.

Bien que des travaux de finition restent à être complétés (réfection de la voirie, plantation d'arbres, etc.), la conduite d'une longueur de 5,607 km est maintenant en service, ce qui complète la deuxième phase du renforcement de la section nord du réseau gazier de Gazifère².

Veuillez agréer, chère consœur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

MILLER THOMSON SENCRL

(s) Adina Georgescu

Adina Georgescu
ACG/

¹ [D-2021-074, Dossier R-4155-2021, p. 13](#)

² La première phase du présent projet de renforcement a été présentée dans le cadre du dossier R-4126-2020 et autorisée par la Régie dans la décision [D-2020-106](#).